

L'Arménie à son agence de protection des données à caractère personnel



L'agence de protection des données à caractère personnel a fourni des conseils à plus de 300 organisations en 3 mois

L'Agence de protection des données personnelles, une structure affiliée au Ministère arménien de la justice a fourni des conseils à plus de 300 organismes au cours des trois derniers mois selon sa responsable Suse Doydoyan.

Elle a dit que 98% de ces organisations était des structures privées, "mais nous avons fourni des conseils également aux organisations du secteur public."

Selon elle, l'agence a aussi fait beaucoup de travail au cours des 100 derniers jours pour étudier l'expérience internationale et a travaillé sur un certain nombre de concepts relatifs. Elle a souligné que l'agence n'est pas un organe répressif, bien que possédant des « leviers d'influence importants, y compris le pouvoir d'engager des procédures administratives.

"Nous pensons que notre fonction est préventive. Nous n'attendons pas que des violations se produisent afin d'infliger des amendes subséquentes, essayant d'abord d'empêcher ces violations" a-t-elle dit. L'Agence de protection des données personnelles agit au nom de la République d'Arménie.

Article original de Stéphane



Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Nouvelles d'Arménie en
Ligne